

# Charte de l'Animation Parascolaire

L'objectif de la charte du Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP) est d'affirmer notre engagement auprès des parents, des enfants, de nos partenaires et des instances concernées, en garantissant :

- 1 **une organisation et un encadrement de qualité**
- 2 **la sécurité des enfants qui nous sont confiés**
- 3 **des activités favorisant leur développement personnel**

Cette charte complète les références institutionnelles pour l'accueil des enfants au sein du GIAP, document qui met en évidence les principes fondamentaux qui guident la mise en œuvre de notre mission.

## VISION

Le GIAP a pour vocation d'aider les parents à concilier vie familiale et vie professionnelle et d'offrir aux enfants un accueil de qualité, en contribuant à leur développement harmonieux.

Il joue un rôle de prévention et d'intégration, avec une action éducative complémentaire à celle de la famille, de l'école et des activités périscolaires. L'accueil parascolaire est une prestation d'encadrement collectif et d'animation hors temps scolaire.

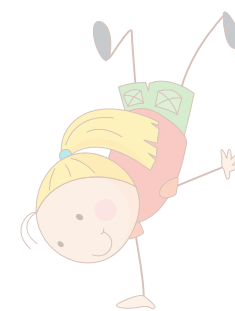
## MISSION

Le parascolaire est un moment de la vie de l'enfant qui se situe entre l'école et la famille. Un accent particulier est porté sur la qualité de l'accueil.

Le temps parascolaire n'est pas du temps de garde, mais bien du temps de vie dont la dimension collective en fait la spécificité par rapport à la cellule familiale. En conséquence, la responsabilité que nous assumons envers les enfants nous engage à instaurer des règles qui encouragent le vivre ensemble.

L'animation est au centre de notre action. Au travers des activités, nous apprenons à l'enfant à grandir, à vivre en société, à devenir autonome et responsable, dans le respect des personnes et du matériel. La découverte, entre autres, est privilégiée comme approche éducative.

Notre but est de permettre aux enfants de vivre avec plaisir ces moments partagés, dans un environnement sécurisant.



## VALEURS ÉDUCATIVES

Nos actions quotidiennes s'appuient sur les valeurs essentielles suivantes :

- La bienveillance, c'est agir dans le souci de l'intérêt de l'enfant.
- Le respect, c'est accepter les différences et les idées de chacun.
- La prévention, c'est assurer la stabilité affective et la sécurité indispensables au développement harmonieux de l'enfant, en instaurant un cadre à dimension humaine.
- La socialisation, c'est apprendre à l'enfant à vivre en groupe et à développer ses compétences sociales.
- La responsabilisation, c'est permettre à l'enfant d'acquiescer de l'autonomie.

Par ces valeurs, le GIAP favorise l'intégration et le développement de tous les enfants.

## NOS ATTENTES À L'ÉGARD DE NOS COLLABORATEURS

- Respecter les règles de sécurité élémentaires afin de préserver sa santé ainsi que celle des enfants.
- Adopter un comportement ouvert et constructif dans les relations entre collègues, notamment en favorisant la concertation et la communication.
- Être conscient de représenter l'institution, par sa façon d'être et de parler, les propos tenus, ainsi que par sa tenue vestimentaire.
- Faire preuve, en toutes circonstances, de loyauté et d'honnêteté envers l'institution et les collègues.
- Être soucieux et conscient, quelle que soit la situation, de son devoir de réserve, en respectant le secret de fonction et en faisant preuve de discrétion.

## NOS ENGAGEMENTS

### Vis-à-vis des enfants et de nos partenaires :

- Préserver l'intégrité physique et affective des enfants confiés.
- Garantir une prise en charge de qualité, assurée par du personnel formé.
- Respecter la dignité, la vie privée et les droits des personnes, en les traitant de façon équitable, tout en tenant compte de leurs différences.
- Entretenir un climat de confiance avec nos partenaires par le dialogue franc, la transparence et le respect mutuel.

### Vis-à-vis des collaborateurs :

- Respecter la dignité, la vie privée et les droits des personnes, en les traitant de façon équitable, tout en tenant compte de leurs différences.
- Considérer la santé et la sécurité au travail comme une obligation morale et légale envers tous nos collaborateurs.

